

obligation de travailler 10 jours consécutif

Par jeanfrancois64, le 17/11/2008 à 20:06

Bonjour mon employeur a pris un chantier en deplacement.

Il impose de rester 10 jours consecutifs sur place. Le dimanche n'est pas travailler et compte pour un jour de repos. Au retour il reste vendredi samedi et dimanche de repos. En a t'il le droit? puis je refuser de partir? les heures d'avion doivent t'elles mettre payer? Moi je souhaite rentrer toute les semaines